Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 035-213500671-20260422-2026_16_01-DE

Délibération n°2026-16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHASNÉ SUR ILLET

Séance du 22 avril 2026

Nombre de Conseillers :	
En exercice :	19
Présents :	17
Votants :	19

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux avril à 20h00.
Le Conseil Municipal de la commune de CHASNÉ SUR ILLET dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bertrand BONENFANT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 avril 2026

Étaient présents : Bertrand Bonenfant, Nathalie Heuze-Michel, Jean-Yves Carré, Bernard Fontaine, Mathilde Joulain, Francis Pichon, Géraldine Seguin, Yann Lechavalier, Sophie Fortunati, Aurélie Tual, Bruno Folliet, Océane Lanoe, Luc Charpentier, Eric Levenez, Cathy Lozachmeur, Jonathan Humo, Emilie Housseau

Absents excusés : Aurore Legrain (pouvoir à Aurélie Tual), Philippe Dinard (pouvoir à Nathalie Heuzé-Michel)

Délibération n°2026-16 : Commission d'Appel d'Offres : élection des membres

Le conseil municipal,
Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,
Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat, cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret. Il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.
Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation au plus fort reste.
Toutefois, en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

Sont candidats au poste de titulaires :
M. Jean-Yves Carré
M. Bernard Fontaine
Mme Nathalie Heuzé-Michel

Sont candidats au poste de suppléants :
M. Francis Pichon
Mme Géraldine Seguin
M. Eric Levenez

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 035-213500671-20260422-2026_16_01-DE

Après délibération et à l'unanimité des membres présents (vote à main levée), sont désignés en tant que :

- délégués titulaires : M. Jean-Yves Carré, M. Bernard Fontaine, Mme Nathalie Heuzé-Michel
- délégués suppléants : M. Francis Pichon, Mme Géraldine Seguin, M. Eric Levenez

Fait et délibéré à Chasné sur Illet,
Le 22 avril 2026
Le Maire, Bertrand BONENFANT

